

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille vingt-six et le dix-sept du mois de juin à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le onze du mois de juin 2026, s'est réuni dans la salle du Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Monsieur Julien DI BENEDETTO

Année 2026  
Séance du 17 juin 2026

N°30

**Objet : Contrat de ville de  
Digne-les-Bains 2024-2030  
Crédits alloués au titre de la  
programmation 2026**

Est nommé secrétaire de séance : Joël MERCADIER

**Étaient présents :**

ACCIAÏ Bruno, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BATAIL Frédéric, BERNARDINI Patrick, BERTRAND Philippe, BLASZCZYK Michel, BOGHOSSIAN Alex, BOUSSARIE Arnaud, BONDIL Marc, BOUYALA François, BOYER Christian, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, COURONNEL Emmanuel, COUVÉ Henri, DAYAN Jacques, DELCROIX Xavier, DESJARDINS Lila, DI BENEDETTO Julien, DOMPNIER Valérie, ESCLAPEZ Nathalie, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FIAERT Claude, FOURNIER Isabelle, GARCIN Sylvie, GASSEND-NOIR Anne, GONCALVES Gilles, GRAC Christophe, GRANIER Gérard, GRAVIERE Remy, HOUNKPE Akouavi, ISOARDI Delphine, LAURENT Cathie, LEHOUX Philippe, LOMBARD Bruno, MAGAUD Marie-José, MARGAILLAN André, MENC Ghislaine, MERCADIER Joël, MOLINARI Frédéric, PAU Serge, PAUL Delphine (exceptés pour les rapports n°21 et 22), PIGANEAU Dominique, PILLON Sylvie, RABELLINO Chrystel, RICHAUD Alban, ROVERE Pascal, SANCHEZ Alexandra, SARRACANIE Patricia, SERENO Myriam, THEZAN Gilles, TOUSSAINT Carole (jusqu'au rapport n° 11), TROUDE Joëlle, TSALAMLAL Nadia, VIVOS Patrick, ZANARTU-HAYER Dany

**Étaient suppléés :**

ESMIOL Sildric est suppléé par TRUC Guillaume  
ISOARD Christian est suppléé par BOUREL Jean-Luc  
SEVENIER Jean est suppléé par RUGGERI Lactitia  
CARTIAUX Jacques est suppléé par BOULIOU Claude

**Étaient représentés :**

AUDIFFRED Alexis a donné pouvoir à ESMIOL Gérard  
BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à ACCIAÏ Bruno  
BERTORELLO Gilles a donné pouvoir à COCHET Brigitte  
DECROIX Hugo a donné pouvoir à DI BENEDETTO Julien  
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à GONCALVES Gilles  
GIACOMINO Romaric a donné pouvoir à BERTRAND Philippe  
LAMBLIN Sébastien a donné pouvoir à DAYAN Jacques  
MAHLER Marie a donné pouvoir à COURONNEL Emmanuel  
PAIRE Marie-Claude a donné pouvoir à TSALAMLAL Nadia  
PUECH Frédéric a donné pouvoir à VIVOS Patrick  
RICHIER Jacques a donné pouvoir à BONDIL Marc  
RINALDI Marie-Pierre a donné pouvoir à SERENO Myriam  
TOUSSAINT Carole a donné pouvoir à FIAERT Claude (à partir du rapport n° 12)  
VILLARD René a donné pouvoir à BAILLE Denis

**Étaient excusés :**

BOURJAC Bruno, FLORES Sylvain, MATHIEU Pierre, PELESTOR Michel, REBOUL Childéric.

-----  
Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/06/2026

Application agréée E-legalite.com

**Monsieur DELCROIX Xavier, rapporteur, expose ce qui suit :**

La politique de la ville est une politique contractuelle qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers et à réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et les autres territoires.

Cette politique se décline au niveau de Provence Alpes Agglomération par un contrat copiloté par l'État et l'Agglomération. Ce contrat de ville associe également le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, la ville de Digne-les-Bains, la Caisse d'Allocations Familiales, France Travail, l'Agence Régionale de Santé, les bailleurs sociaux et les chambres consulaires ainsi que les habitants des quartiers dans le cadre d'une approche participative. L'ensemble de ces acteurs sont engagés, au titre d'un contrat 2024-2030, afin de mobiliser leurs efforts en faveur du quartier prioritaire par des interventions de droit commun d'une part et dans le cadre d'un appel à projets annuel d'autre part. Au sein de Provence Alpes Agglomération, un seul quartier est concerné par la « politique de la ville », il s'agit du quartier centre-ville/Pigeonnier.

La mise en œuvre du contrat de ville et de ses objectifs repose sur l'expertise de terrain, la vitalité et la capacité d'innovation des opérateurs locaux. Ainsi chaque année, un appel à projets initié par l'État et Provence Alpes Agglomération invite les opérateurs du territoire à développer ou renforcer des actions qui répondent aux enjeux du contrat.

Un comité de programmation et un comité de pilotage, composés des représentants des différents partenaires, proposent de façon concertée leur soutien aux différents opérateurs et projets d'actions retenus dans le cadre de l'appel à projets.

Cette année 2026, la focale a été mise sur la problématique de l'insertion des jeunes, ainsi que de la participation des habitants. A ce titre, de nouveaux opérateurs ont été retenus, proposant des actions innovantes en la matière.

Au titre de la programmation 2026 du contrat de ville de Digne-les-Bains, Provence Alpes Agglomération engage 45 000 € de crédits spécifiques, auprès notamment de six nouveaux opérateurs.

L'État intervient également dans le cadre de crédits spécifiques 2026 à hauteur de près de 115 000 €. D'autres partenaires interviennent par ailleurs dans le cadre de leurs crédits de droit commun.

REÇU EN PREFECTURE

Le 25/06/2026

Application agréée F-legalite.com

99\_DE-004-200067437-20260617-30\_17062026

Le comité de pilotage s'étant tenu le 5 mai dernier a validé les projets retenus et les contributions financières des partenaires pour l'exercice 2026.

Ceci étant exposé, je vous propose d'allouer les crédits suivants pour Provence Alpes Agglomération pour la programmation 2026 :

Bénéficiaire - libellé	Intitulé du projet	Subvention proposée
AMBITION 360	<b>Nouveau projet</b> – Travail innovant auprès de jeunes collégiens sur la projection vers un métier futur	1 500,00 €
ATELIER PARTAGÉ	Développement d'actions pratiques et de sensibilisation autour du ré-emploi	1 000,00 €
CENTRE SOCIAL DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DIGNE-LES-BAINS	Construction de projets participatifs avec les habitants	4 000,00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACCES AU DROIT	Développement de l'information et de l'accompagnement juridique à destination des habitants des QPV	5 000,00 €
CENTRE EQUESTRE	Découverte de l'activité équestre à visée éducative et de soutien à la parentalité	1 000,00 €
CHICHE UNE CANTINE !	<b>Nouveau projet</b> – Développement d'une cantine participative à prix libre en centre ancien	500,00 €

REÇU EN PREFECTURE

le 25/06/2026

Application agréée E-legalite.com

CENTRE D'INFORMATION POUR LE DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES	Accompagnement vers l'insertion professionnelle de femmes en difficulté	1 000,00 €
SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL	Mise en place d'un orchestre de quartier, chorale dans les écoles, et vulgarisation de la musique classique	2 000,00 €
CPIE	Ateliers de sensibilisation à l'environnement dans les écoles du QPV	1 500,00 €
CULTURES DU COEUR	<b>Nouveau projet</b> - Accès facilité à la culture, et séances de cinéma de quartier en plein air	600,00 €
IFAC	<b>Nouveau projet</b> – Séjour parents / enfants dans les Alpes de Haute- Provence / Construction participative en faveur d'un soutien à la parentalité	3 000,00 €
IIINITIATIVE ALPES PROVENCE – CITESLAB	Soutien à la création d'entreprise	1 000,00 €
LE TOP (SCIC)	Médiation culturelle	1 500,00 €
LES PETITS DEBROUILLARDS PACA	Vulgarisation de la pratique scientifique auprès d'un public jeune	2 000,00 €
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE	TEMA-TV : Réalisation de reportages vidéo sur les actions innovantes du QPV, éducation aux médias	3 000,00 €
LUDIRUNNER	Animations ludiques et sociales de quartier	1 200,00 €
MARACA	Médiation culturelle par le conte	1 500,00 €
NOS ROUTES SOLIDAIRES (NRS)	Auto-école solidaire	1 000,00 €
LE POINT RENCONTRE	Nouvelle épicerie sociale, en plein QPV	1 000,00 €
RUGBY CLUB DIGNOIS	Médiation sportive dans les quartiers par le rugby, éducation par le sport	2 000,00 €

REÇU EN PREFECTURE

le 25/06/2026

Application agréée E-legalite.com

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES (UDAF) DES ALPES DE HAUTE- PROVENCE	Soutien aux apprentissages scolaires, éducation par la culture générale, vulgarisation des savoirs	4 500,00 €
UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES (UDAF) DES ALPES DE HAUTE- PROVENCE	Accès facilité à la lecture par une bibliothèque ouverte de rue, médiation vers le livre	1 200,00 €
UNION DES ENTREPRISES 04	<b>Nouveau projet</b> – Coaching vers l’insertion par la création d’une pièce de théâtre	1 000,00 €
UNIVERSITE POPULAIRE ET OUVERTE (UPRO)	Cours de langues, et notamment apprentissage du français pour des personnes étrangères	1 000,00 €
VILLE DE DIGNE LES BAINS – SERVICE EDUCATION	« Coup de pouce clé » - Soutien scolaire renforcé par des étudiants pour les classes de CP	1 000,00 €
VILLE DE DIGNE LES BAINS – SERVICE JEUNESSE	Organisation par les jeunes et pour les jeunes d’un festival - FestiJeunes	1 000,00 €
<b>TOTAL FINANCEMENT POLITIQUE DE LA VILLE</b>		<b>45 000,00 €</b>

Il vous est proposé :

- D’autoriser Monsieur le Président ou son représentant à verser aux opérateurs concernés les subventions correspondantes au titre de la programmation 2026 du Contrat de Ville de Digne-les-Bains 2024-2030 ;
- De dire que les crédits relatifs à cette opération sont inscrits au budget.

**LE CONSEIL D’AGGLOMERATION**  
Après en avoir délibéré et procédé au vote  
Approuve les propositions présentées  
A l’unanimité  
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Président,



Julien DI BENEDETTO  
PUBLIE LE : 25 JUIN 2026



Le secrétaire de séance,



Joël MERCADIER

*Le présent acte peut faire l’objet d’un recours devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et, le cas échéant, de sa transmission au contrôle de légalité. Le tribunal administratif de Marseille peut être saisi par le biais de l’application informatique « Télérecours citoyens », accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), ou par voie postale.*

REÇU EN PREFECTURE

le 25/06/2026

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 25/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-004-200067437-20260617-30\_17 062 026